



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 04 AVRIL 2025

Le 04 avril 2025, à 14h00, s'est tenue, dans la salle de conseil de la mairie de Plomodiern, une séance du comité syndical légalement convoqué le 24 mars 2025.

### ■ PRESENTS : 8

#### **Collège des EPCI et communes non producteurs – préleveurs d'eau potable : 6**

Pour la CCPCAM : Yves LE MOIGNE, Laurent GUILLON

Pour la CCPCP : Joël BLAIZE, Jacques LE PAGE, Didier PLANTE

Pour Beuzec Cap Sizun : Jean-Pierre LE BRAS

#### **Collège des EPCI producteurs – préleveurs d'eau potable : 2**

Pour la CCPCP : Annie KERHASCOET

Pour Douarnenez Communauté : François GUET

### ■ EXCUSES : 5

#### **Collège des EPCI et communes non producteurs – préleveurs d'eau potable : 4**

Pour la CCPCAM : Gaëlle VIGOUROUX

Pour Douarnenez Communauté : Marie-Thérèse HERNANDEZ, Henri SAVINA, Sylvie VIGOUROUX-BUREL

#### **Collège des producteurs d'eau potable : 1**

Pour QBO : Jean-Paul COZIEN

### ■ ABSENT : 1

#### **Collège des producteurs d'eau potable : 1**

Pour la CCPCAM : Henri LE PAPE

### ■ POUVOIR : 1

Gaëlle VIGOUROUX (CCPCAM) a donné pouvoir à Jean-Pierre LE BRAS (Beuzec Cap Sizun)

### QUORUM RESPECTE : 8 élu.e.s présent.e.s

### ■ SECRETAIRE DE SEANCE : Annie KERHASCOET

### ■ ASSISTAIT EGALEMENT A LA REUNION :

Alida BOISHUS, directrice de l'EPAB et coordinatrice du SAGE et CT de la baie de Douarnenez

Sylvie TREBAOL, responsable secrétariat, comptabilité et ressources humaines de l'EPAB

Olivier DEKEIRLE, conseiller aux décideurs locaux, département du Finistère

**DB N°11-2025 : ETAT DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE 2024**

**RAPPORTEUR : JOEL BLAIZE**

---

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale

VU l'arrêté préfectoral n°2018037-0001 du 6 février 2018, portant modification des statuts de l'EPAB

**CONSIDERANT** qu'il appartient au comité syndical de créer les emplois

**CONSIDERANT** la nécessité pour l'EPAB de se doter de moyens humains nécessaires pour assurer les missions décrites dans les statuts de l'EPAB

**CONSIDERANT** l'obligation de joindre chaque année au budget primitif et au compte administratif votés par le comité syndical, un état de l'effectif du personnel au 31 décembre de l'année écoulée

**CONSIDERANT** l'état des effectifs au 31.12.2024, ci-annexé,

**Il est proposé au comité syndical :**

**- d'acter l'état des effectifs tel que présenté**

Le comité syndical :

- Membres présents : 8
- Pouvoirs : 1
- Votants : 9


**Le comité syndical prend acte de l'état des effectifs au 31 décembre 2024.**

FAIT ET DELIBERE LE 04 AVRIL 2025

Joël BLAIZE

Président de l'EPAB

**ETABLISSEMENT PUBLIC  
DE GESTION ET D'AMENAGEMENT  
DE LA BAIE DE DOUARNENEZ**  
Le Pavillon - La Clarté  
29100 KERLAZ



## Annexe DB n°10-2025 - Tableau des effectifs – Etat au 31.12.2024

### ■ EMPLOIS PERMANENTS

Date et n° délibération portant création / modification du poste	Grade	Catégorie	Durée temps travail du contrat/arrêté	Durée hebdomadaire du poste	Missions	Poste vacant depuis le	Poste occupé		
							Statut	ETP	Agent
<b>Filière administrative</b>									
Délibération n°20 du 27/06/2012	Rédacteur	B	Temps complet	35 h	Comptabilité - Secrétariat - RH	-	Titulaire	1	1
<b>Filière technique</b>									
Délibération n°18 du 27/06/2012	Ingénieur principal	A	Temps complet	35 h	Direction générale des services et coordination du SAGE	-	Titulaire	1	1
Délibération n°21 du 27/06/2012	Ingénieur	A	Temps complet	35 h	Coordinateur reconquête de la qualité des milieux naturels et aquatiques	-	CDI	1	1
Délibération n°22 du 27/06/2012	Technicien principal 2 <sup>ème</sup> classe	B	Temps complet	28 h	Technicien bocage	-	Titulaire	0.8	1

■ EMPLOIS NON PERMANENTS

Date et n° délibération portant création du poste	Grade	Catégorie	Durée temps travail du contrat/arrêté	Durée hebdomadaire du poste	Missions	Poste vacant depuis le	Poste occupé		
							Statut	ETP	Agent physique
<b>Filière technique</b>									
Délibération n°15 du 15/04/2022	Ingénieur	A	Temps complet	35 h	Coordinateur agriculture et foncier	-	Contrat de projet	1	1
Délibération n°19 du 01/07/2022	Ingénieur	A	Temps non complet	28 h	Coordinateur PSE et accompagnement agricole	-	Contrat de projet	0.8	1
Délibération n°02 du 10/02/2023	Ingénieur	A	Temps complet	35 h	Chargé(e) mission eau et observatoire du SAGE	-	Contrat de projet	1	1
Délibération n°35 du 15/12/2023	Technicien	B	Temps complet	35 h	Technicien bocage	-	Contrat de projet	1	1
<b>Filière administrative</b>									
Délibération n°18 du 31/10/2014	Rédacteur	B	Temps non complet	17,50 H	Chargé(e) mission communication et sensibilisation	-	Contrat d'accroissement temporaire d'activité	0.5	1